

Subsides

qu'ils reçoivent du gouvernement fédéral ou de tout autre gouvernement. Quand on fait la somme de toutes les dépenses provinciales et fédérales, y compris celles des autres ministères qui s'occupent des régions rurales du Canada, on constate que moins de 4 p. 100 de toutes ces dépenses, tant au niveau fédéral que provincial, vont à l'agriculture.

Je ne crois pas qu'il y ait de par le monde un seul pays qui puisse se vanter d'avoir une agriculture aussi prospère et aussi peu subventionnée que le Canada. Oui, nous pouvons utiliser plus d'argent pour la recherche; nous pourrions consacrer plus d'argent à l'entreposage frigorifique, nous pourrions investir plus d'argent dans le collège vétérinaire des Maritimes, nous pourrions investir dans la Société du crédit agricole, nous pourrions aider certaines collectivités à construire des centres communautaires, nous pourrions subventionner les foires. Les associations canadiennes d'expositions demandent toujours plus d'argent. Si nous sommes ici ce soir, c'est surtout pour parler de notre budget des dépenses. Sauf erreur, nos dépenses préoccupent l'opposition. Avez-vous remarqué monsieur le président, que presque tous les députés qui ont pris la parole veulent que l'on subventionne davantage l'agriculture au Canada et non pas moins? Ainsi on a investi 46 millions de dollars dans la stabilisation des prix du porc cette année; je ne devrais pas dépenser 46 millions de dollars si nous avions un système de gestion de l'offre. On pourrait consacrer cette somme à des recherches supplémentaires ou l'injecter dans un autre programme agricole. Il n'est pas normal de dépenser 15 millions de dollars pour stabiliser le prix de la pomme de terre. Il y a huit ans que je n'ai plus donné un sou à l'industrie avicole. C'est l'un des secteurs de production les plus prospères.

Il y a des groupes au Canada qui ont recours à des lois provinciales en matière de commercialisation et qui sont aussi efficaces et ne coûtent pas beaucoup d'argent voire même pas du tout au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux. S'ils utilisent un système de gestion des approvisionnements assorti d'une formule d'établissement des coûts, ils demeurent tous en dessous du coût de l'inflation. Ces secteurs de production figurent parmi les plus efficaces du pays. Je tiens simplement à dire au député qui a parlé d'entreposage frigorifique et de ce genre de chose que la province de la Colombie-Britannique a mis sur pied des programmes d'entreposage frigorifique sous température atmosphérique contrôlée ainsi que d'entreposage sous enveloppe, mais surtout selon la première de ces deux méthodes. Les producteurs ont mis sur pied un programme de deux ans prévoyant des investissements de neuf millions de dollars pour des installations d'entreposage frigorifique à cause des avantages qu'ils retirent de ce programme. Un député de Nouveau parti démocratique a déclaré à la Chambre hier qu'aucun de ces programmes n'était nouveau et qu'aucun d'entre eux n'était efficace. Les producteurs ont quand même profité de ce programme. A un moment donné la Colombie-Britannique a utilisé la moitié de nos crédits. Ces producteurs exportent maintenant des pommes dans 34 pays grâce à ce programme. On ne peut donc pas dire aux agriculteurs de la Colombie-Britannique que le gouvernement fédéral ne participe pas à leur programme agricole étant donné ce que nous avons fait pour venir en aide à l'industrie alimentaire et horticole de cette province. Plus de la moitié des sommes que reçoit cette province pour son industrie agricole

viennent du gouvernement fédéral et si vous ajoutez tout ce que le MEER a investi dans cette région, cela équivaldrait pratiquement à la contribution du gouvernement provincial.

• (2120)

Le vice-président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais le temps de parole du député est écoulé.

Nous avons convenu en début de journée, je pense, que deux députés partageraient chaque période de vingt minutes. Les députés de Portage-Marquette et de Central Nova se partageront les vingt prochaines minutes. Chacun d'eux aura dix minutes.

M. Mayer: Monsieur le président, je conviens avec le ministre que les agriculteurs du Canada font un excellent travail. Un des moyens de définir un pays dit développé consiste à mesurer le pourcentage du revenu disponible consacré à l'alimentation. Moins il faut d'argent pour nourrir un pays, plus ce pays est développé. Lorsque l'on consacre un faible pourcentage de son revenu disponible à l'alimentation, cela témoigne certainement de l'efficacité des agriculteurs du pays. Je pense que les agriculteurs canadiens montrent que nous répondons très bien à nos besoins alimentaires.

Le ministre a dit qu'au cours des deux derniers jours, bien des gens avaient demandé au gouvernement de dépenser davantage. Je ne lui demande pas cela, mais je voudrais parler du prix initial du blé. Le ministre sait très bien, je pense, que le prix initial est de \$4.25 le boisseau et, depuis le 15 novembre environ, ou depuis le mois dernier, le blé se vend à plus de \$7 à Thunder Bay et à Vancouver. Il y a un grand écart entre ce prix de vente et le paiement initial de \$4.25. A mon avis, de nombreux agriculteurs verraient d'un très bon œil la hausse du prix initial.

J'ai entendu le ministre et le ministre de l'autre endroit qui est chargé de la Commission canadienne du blé dire il y a peu de temps que de nombreux producteurs demandaient que l'on attende le commencement de l'année prochaine pour apporter cette hausse. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont instauré des programmes pour aider les jeunes agriculteurs à s'établir et pour maintenir à flot les fermes familiales, mais bien des gens ont besoin d'une hausse du prix initial dès maintenant pour payer leurs factures avant la fin de l'année. Ce sont les personnes pour lesquelles le gouvernement a instauré des programmes. Ces programmes visent à aider les jeunes gens à reprendre la ferme familiale.

J'ai aussi entendu dire que la Commission canadienne du blé n'aurait pas d'intérêts à payer si elle ne devait pas emprunter pour faire les paiements initiaux. Cet argument me paraît absolument erroné. En réalité, la Commission du blé n'a pas d'argent. Elle détient en fiducie l'argent des producteurs. Le taux d'intérêt auquel elle peut emprunter est bien inférieur à ceux que doivent payer les agriculteurs de l'Ouest. Selon les informations que j'ai, la Commission du blé paie le taux préférentiel sur l'argent qu'elle emprunte. La plupart des producteurs qui empruntent pour rembourser par exemple des emprunts d'exploitation et régler des comptes paient plus que le taux préférentiel. Je crois qu'il serait économiquement avantageux que le gouvernement hausse le prix initial du blé immédiatement, en tout cas avant la fin de l'année.